

Flashinfo

Tout le mois d'août pour préparer les mobilisations de rentrée !

Gouvernement et patronat se donnent la main pour dégrader les conditions de vie de chacune et chacun. Sauf celles des plus riches, toujours. ! Par décret, le gouvernement supprime les régimes spéciaux de retraite de la RATP, des Industries électrique et gazière, des clercs et employé.es de notaires et de la Banque de France... Les recrutements se feront sur la base du régime général dès le 1^{er} septembre ! Et son remaniement, « de l'entre soi » ! Il ne reste plus qu'un secrétariat d'État pour la Politique de la ville et, qui plus est, en co-tutelle ministères de la Transition écologique et de l'Intérieur.

La CGT dénonce ce refus d'entendre le pays et sera aux côtés de la population hostile à cette politique brutale. Si la rencontre avec E. Borne n'a permis aucune avancée significative, les organisations syndicales imposeront dorénavant leurs ordres du jour, leurs méthodes et contenus.

L'énergie + 50% par rapport à 2015, l'alimentation + 13,6% sur 12 mois, (la plus forte hausse en 40 ans !). Même le FMI reconnaît que la hausse des bénéficiaires des entreprises a été

le principal contributeur à l'inflation en Europe au cours des 2 dernières années

Les retraité.es ont de nombreuses raisons d'être mécontent.es et ils/elles le font savoir cet été partout sur les marchés et dans les rues de France : pouvoir d'achat en chute libre, pas d'augmentation des pensions, voire baisse pour les retraites complémentaires avec les prélèvements sociaux applicables cette année ; le mépris de La Poste supprimant les quelques maigres avantages aux retraité.es et augmentant encore le prix du timbre, ...

Les 9 organisations de retraité.es lancent une pétition nationale pour une augmentation immédiate de 10% des pensions pour compenser l'inflation sans oublier la revendication CGT « Pas une retraite en dessous du SMIC exigé à 2 000 € !

L'intersyndicale confédérale se retrouve fin août pour échanger sur la rentrée et les suites de la mobilisation. Une journée d'action européenne est prévue en octobre.

Mais d'ici là, **il faut gagner une rentrée sociale de luttes et de mobilisation. Faisons signer les pétitions pour échanger, convaincre et lutter.**

Vie syndicale

L'été, c'est le temps des rencontres, des échanges en famille, entre ami.es, pour proposer la syndicalisation. La CGT vit par nos cotisations : n'oublions pas de régler nos cotisations si nous ne sommes pas au prélèvement automatique.

Luttes gagnantes

Des centaines de manifestants partout le 4/07 pour les libertés syndicales : **pas de révocation** pour Alexandre Pignon, le secrétaire départemental du 66 ; maintien de la pression pour la notification de sanction et zéro sanction.

Hirson La Chapelle (02) : luttes pour la création d'un secteur ajustable avec un protocole d'accord précis ; prise en compte de situations individuelles. 1 adhésion à la CGT.

Nîmes Gambetta : après des mois de lutte du personnel, avec la CGT FAPT, UD30 et les usagers, La Poste recule enfin et maintient le bureau !

Transition écolo pour les entreprises :

E. Borne a annoncé au Conseil National de la Transition Écologique (CNTE) 7 milliards d'investissements publics au lieu des 25 milliards préconisés ; le reste pour moitié aux entreprises, ¼ aux collectivités et ¼ aux ménages. Pour la CGT, on ne peut compter que sur des services publics de qualité opérationnels disposant de moyens adéquats !

« Lead The Future » à Orange

Les salariés d'Orange représentent 55% du groupe ; par stratégie purement financière, les réorganisations n'ont qu'une finalité, la saignée de l'emploi.

Pour la CGT ce n'est pas aux salariés de payer la note d'investissements hasardeux, téléquidés par les actionnaires et les marchés financiers.

Loi « Industrie Verte » :

Elle n'a de vert que le nom !

Elle ne répond pas aux enjeux, réduit les possibilités de consultation sur les projets industriels et expose les associations à des sanctions financières en cas de recours judiciaires jugés abusifs. La CGT exige une réindustrialisation respectueuse des droits des travailleurs, de leur sécurité, du bien-être et de la santé des populations et soucieuse de diminuer les pressions sur l'environnement et la biodiversité.

La constitution, dernier abri des sans domicile et mal-logés

La loi Kasbarian-Bergé soumet les sans

- Les 9 organisations de retraité.es lancent une pétition nationale pour une augmentation immédiate de 10 % des pensions : **Pétition · 10% d'augmentation immédiate ! · Change.org**
- **PÉTITION : CSE La Poste, enjeux de démocratie et de citoyenneté | La CGT FAPT (cgt-fapt.fr)**
- Le droit aux vacances pour tous : pétition LSR : <https://chnq.it/KtYHhgmVHv>

domicile et mal-logés au droit du plus fort. La criminalisation de la pauvreté, l'accélération des expulsions, l'entrave aux libertés associatives et syndicales sont contraires à la Constitution et aux engagements internationaux de la France. La CGT et une trentaine d'associations, syndicats et collectifs appellent le Conseil constitutionnel à censurer la loi.

Le pôle public européen de fabrication des billets en danger !

Reportée à plusieurs reprises, la modernisation de l'imprimerie de billets de la Banque de France a été suspendue sous prétexte d'un mouvement social. L'imprimerie est le 1^{er} producteur public de billets et l'acteur principal du pilier public européen. Pour la CGT, l'émission de billets relève d'un service public. La qualité, la sécurité, les enjeux de souveraineté et de stabilité économique doivent primer.

Racket 1

La poste augmente ses tarifs de 8,3% dont 11,2% pour le timbre vert (de 1,16 à 1,29) et de 11% pour la LR (de 4,83 à 5,36), plus que l'inflation. Pourtant, en 2022, le groupe réalise 35Mds de chiffre d'affaires et La Poste et la CDC empochent 421M de dividendes. Le racket sur le pouvoir d'achat va donc servir à gonfler leurs dividendes 2023.

Racket 2

La réglementation sur les taux d'intérêts des livrets ne sera pas appliquée en août, le gouvernement a pris la décision de baisser le pouvoir d'achat de l'épargne populaire. Pour couvrir leurs amis de cadeaux mirobolants, il faut bien prendre l'argent quelque part et donc nous racketter. S'il s'était agi d'une baisse, la réglementation eut été scrupuleusement respectée.

Pensions fonctionnaires

Le 1^{er} juillet 2023, le point d'indice augmente de 1,5%. Au 1^{er} janvier 2024, 5 points seront attribués. Ces mesures fonction publique seront appliquées aux fonctionnaires de La Poste, y compris aux retraités. Au regard des pertes cumulées ces 20 dernières années et de la loi Juppé de 2003 supprimant aux retraités l'application de mesures indiciaires générales prises pour les actifs, il va falloir imposer plus par nos luttes.

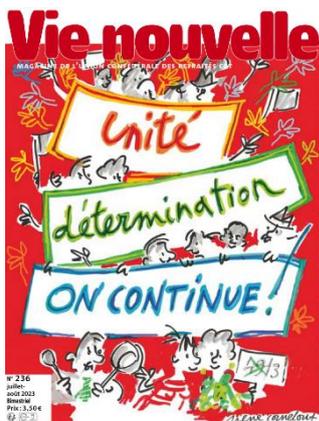
Fortes chaleurs et conditions de travail : la CGT exige des évolutions réglementaires. Alors que l'INRS estime

qu'au-dessus de 30° pour une activité sédentaire et de 28° pour un travail physique, en France la loi n'établit pas de température au-delà de laquelle un travailleur ne peut occuper son poste. Mais il existe une obligation de l'employeur à garantir la sécurité de ses salariés (Article L4121-1 du Code du travail) Aux salariés de faire valoir leur droit de retrait et de s'organiser avec la CGT pour faire évoluer la législation.

Chômage : radiations massives et augmentation des contrats précaires

Les créations d'emploi sont essentiellement des emplois précaires : +7,7% des demandeurs d'emploi ayant travaillé moins de 78h/mois avec une hausse vertigineuse de 26,5% sur un an de contrats de moins de 20h/mois. L'entrée au chômage due à une fin de mission d'intérim augmente de 2,6% sur l'année. Le chômage des jeunes + 2,1% sur un an chez les moins de 25 ans rien qu'en France métropolitaine. La baisse légère du nombre de demandeurs d'emploi s'explique par les radiations : 54 700 radiés les 3 derniers mois ! Un prélude à la politique de sanction des allocataires du RSA que prévoit d'amplifier le projet de loi « *Plein Emploi- France Travail* » ? La CGT défend une autre politique contre le chômage.

La UNE de ce Vie Nouvelle est claire : « *Dans l'UNITÉ et avec DÉTERMINATION, on CONTINUE la LUTTE !* On vous donne tous les moyens de préparer une rentrée offensive. Le match n'est pas terminé...



15€ les 6 n° pour 1 an

Les arrêts maladie ne sont pas du repos : l'Etat enfin condamné par la Cour administrative d'appel de Versailles, le 18/07/23, pour mauvaise transposition de la directive « *temps de travail* » publiée en 2003. Depuis 20 ans l'État refuse d'appliquer la directive protectrice des salarié.es. Interprétée par la Cour de justice de l'Union européenne, elle **interdit d'assimiler l'arrêt maladie d'origine non professionnelle à un temps de repos.** Les salarié.es qui ont vu leurs droits bafoués pourront attaquer pour se voir indemniser de leur préjudice.

Modi, invité d'honneur au 14 juillet : pour la CGT c'est NON !

C'est le dirigeant d'une extrême droite dure indienne qui pratique à grande échelle une discrimination sociale basée sur ce que les personnes sont (religions et classes sociales). Le 14 juillet marque l'adhésion de la République aux Droits humains et le refus de tous les despotismes et ne peut souffrir d'être associé à ce que la figure, les idées et les pratiques de Modi véhiculent.

INTERNATIONAL

Argentine ; situation préoccupante

CFDT et CGT sont intervenues auprès de l'Ambassadeur d'Argentine sur la situation de la province Jujuy où répression et violence inacceptables s'abattent contre les manifestations pacifiques du peuple Jujefño: au moins 1 mort et le retour de pratiques dignes de l'ex-dictature militaire. Une nouvelle Convention constituante de la province est mise en place pour s'accaparer des richesses minières présentes dans ces sous-sols (en particulier le lithium au profit des multinationales opérant dans le domaine.

Hong Kong : chasse aux syndicalistes même en exil !

La loi sur la sécurité nationale chinoise prive tous les Hong-Kongais des droits et libertés fondamentales : arrestations de syndicalistes, auto-dissolution des syndicats, syndicalistes exilés. La CGT dénonce les arrestations et le mandat d'arrêt prononcé par les autorités hongkongaises, le 3/07 à l'encontre de Christopher Mung, en exil depuis 2011 et de 7 militants. Une prime (≈120 000 €) est promise pour chacune des arrestations.

Tunisie : traitements inhumains contre les immigrés africains noirs

Les discours racistes du président tunisien entraînent une violente « chasse aux migrants » contre les immigrés d'Afrique Subsaharienne : interpellations violentes et arbitraires, défenestrations, agressions à l'arme blanche... Non au racisme d'Etat en Tunisie, non aux pressions de l'Union Européenne visant à y imposer une politique migratoire ultra sécuritaire, solidarité avec toutes les victimes des violences.

Palestine : L'armée israélienne commet des exactions en territoire palestinien. A Jénine, les attaques terrestres et aériennes ont fait des morts, des blessés et des milliers de déplacés. La CGT et le collectif pour une paix durable condamnent cette énième attaque et exige du gouvernement français la fin de son silence et qu'il exige une paix juste fondée sur les innombrables résolutions de l'ONU.